

LES ÉCOLES MUNICIPALES

SPORT

ART - MUSIQUE

2024/2025



Allevard
LES - BAINS

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Le sport est important dans nos vies et dans celles des enfants et adolescents plus particulièrement. Il est une nécessité pour se développer et conserver une santé solide mais aussi une merveilleuse école pour l'équilibre, le bien-être et pour la transmission de valeurs humaines qui nous sont chères.

L'École Municipale des Sports participe pleinement à l'épanouissement des jeunes en leur proposant un programme complet de pratiques, découvertes et d'échanges qui leur permettront d'améliorer leur habileté, leur relation avec les autres et de cultiver le goût de l'effort récompensé.

Nous sommes heureux que se poursuive cette belle aventure et de donner la possibilité aux familles de faire découvrir plus largement des disciplines sportives à leurs enfants. De quoi leur donner envie de poursuivre dans le sport de leur choix et de se dépasser sans cesse grâce aux nombreux défis sportifs qui se présenteront à eux.



Maire d'Alleverd-les-Bains

--> SON FONCTIONNEMENT

L'École Municipale des Sports (EMS) est ouverte aux enfants de 4 à 11 ans. Elle propose de s'initier à des activités sportives variées par trimestre.

Véritable passerelle avant l'orientation vers un club, elle favorise l'épanouissement des enfants et leur fait découvrir le sport sans esprit de compétition.

L'EMS propose une section « sport-santé » pour les adultes et les seniors en recherche de reprise d'activités physiques ou présentant une pathologie. Les séances adaptées à tout niveau favorisent le bien-être dans une optique de santé.

-- > POUR LES JEUNES

A L'ÉCOLE

La municipalité d'Alleverd met à disposition des écoles primaires une éducatrice sportive qualifiée et agréée Education Nationale pour l'organisation et l'enseignement des séances d'Education Physique et Sportive (EPS).

DANS LE TEMPS EXTRA SCOLAIRE

L'École Municipale des Sports (EMS) s'adresse à tous les enfants de 4 à 11 ans. Elle fonctionne le mercredi matin de septembre à juin (hors vacances scolaires) et permet de pratiquer une activité sportive au cours d'un trimestre à **La Pléiade**.

MATERNELLE --> MERCREDI de 9 h à 10 h

PRIMAIRE --> MERCREDI de 10h30 à 11h30

Trimestre	MATERNELLE Moyenne section Grande section	PRIMAIRE CP au CM2
1er	jeux athlétiques/grimpe	sports collectifs/volley
2ème	draisienne/trottinette	trottinette/roller
3ème	jeux de ballon	jeux de raquette

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Des stages multi-sports peuvent être proposés aux jeunes et adolescents sous la forme de découverte ou d'approfondissement de plusieurs sports.

--> POUR LES ADULTES

Des séances de sport-santé à destination des adultes en recherche de reprise d'activité physique ou présentant une pathologie sont mise en place par trimestre (hors vacances scolaires), au **Dojo** :

VENDREDI de 9H30 à 10H30

--> ENCADREMENT

Carole de la Cruz, éducatrice sportive de la ville d'Allevar, titulaire d'un Brevet d'Etat Sport pour Tous et Brevet d'Etat volley, coach sport-santé niveau 1.

--> INSCRIPTION ET TARIF

INSCRIPTION

Joindre à la fiche d'inscription :

- un certificat médical
- fiche sanitaire de liaison
- attestation d'assurance

Le dossier est également téléchargeable sur www.allevar.fr
Il est à communiquer à Carole de la Cruz - Service Municipal des Sports
Mairie d'Allevar-les-Bains ou à adresser par mail à ems@allevar.fr

TARIF

44,00€ le trimestre (1h/semaine).

Le règlement s'effectue à réception d'une facture.

Le paiement par prélèvement bancaire est possible (imprimé joint).

Aucun règlement ne sera accepté sur place. La facture sera établie par la mairie et le règlement s'effectuera auprès du Service Gestion Comptable du Touvet.

L'inscription est définitive qu'après régularisation des éventuels impayés.

École Municipale des Sports
Service des sports
Mairie d'Allevar-les-Bains
04 76 45 58 51 - ems@allevar.fr